

Laurent TRILHA

MAITRE EN DROIT

NOTAIRE

32140 MASSEUBE

SUCESSEUR DE SON PERE
ET DE SON GRAND-PERE

Téléphone : 05 62 66 00 03
Télécopie : 05 62 66 15 46
E-mail : laurent.trilha@notaires.fr



C.D.C. 0000139497B

Etude fermée à 17h
Jour de fermeture : le Samedi

ATTESTATION

Maître Laurent TRILHA, Notaire à MASSEUBE (Gers), 26, rue du Général de Gaulle.

CERTIFIE ET ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 26 AVRIL deux mille sept :
La Société dénommée LA GASCOGNE, société civile Immobilière au capital social de 100,00 € ayant son siège social à 32320 MONTESQUIOU (Gers) "A BARRES" identifiée sous le numéro SIREN 442 479 390 au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUCH (Gers) numéro de gestion 2002 D 188.

A VENDU A

Madame Sylvaine Marie Charlotte BRETON, professeur des Ecoles, demeurant à 32320 MONTESQUIOU (Gers) Le presbytère,
Née à ALGER le 21 mai 1960.
N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

L'IMMEUBLE ci-après désigné : Sur la commune de 32300 MIRANDE (Gers) 4, Rue de Rohan.

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé
Cadastré sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	Contenance		
				ha	a	ca
AD	398	4 Rue de Rohan	Sol		03	00

Lots objets de l'acte :

LOT NUMERO CINQ (5) "Mercredi"

Un appartement au rez-de-chaussée composé d'un séjour, une cuisine, deux chambres, une salle de bains-WC, un dégagement, une buanderie

Propriété :

Transfert de propriété de l'immeuble à compter du jour de l'acte.

Date d'entrée en jouissance :

A compter du jour de l'acte par la prise de possession réelle.

EN FOI DE QUOI j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en mon Etude,
Le 26 Avril 2007



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP GERS
14 RUE LECONTE DE LISLE CS 70352
32010 AUCH CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 19 95 806 662 094
Référence de l'avis : 22 32 4085707 51

3527-004205-0014-0



Numéro de propriétaire : 256 B00571 W

Département d'imposition : 32
GERS

Commune d'imposition : 256
MIRANDE

Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 09/08/2022
Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service : 32043

BRETON SYLVAINIE MARIE CHARLOTTE
SABARROS
32320 MONTESQUIOU

Somme à payer

931,00 €

Date limite de paiement : 17/10/2022

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/10/2022, sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401 *.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP DU GERS
SAID MIRANDE
4 PLACE DE LA HALLE
BP 56
32300 MIRANDE
Tél : 05 62 61 50 50

* (service gratuit + coût de l'appel)

Flashcode

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »
pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

À compter de l'automne 2022, le service "Gérer mes biens immobiliers",
disponible dans votre espace sécurisé, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires.
Rendez-vous sur impots.gouv.fr.

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)

Identifiant	Droit	Désignation et adresse
MBHD6L	PROPRIETAIRE	BRETON SYLVAINIE MARIE CHARLOTTE

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2021	73,22 %	%	3,04 %	0,196 %	16,00 %	0,281 %		
	Taux 2022	73,22 %	%	3,90 %	0,195 %	17,00 %	0,281 %		
	Adresse	4 RUE DE ROHAN							
	Base	946		946	946	946	946		
	Cotisation	693		37	2	161	3	896	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2021	670		28	2	146	3			
Cotisation 2022	693		37	2	161	3	896		
Variation	+3,43 %	%	+32,14 %	0 %	+10,27 %	0 %			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2021	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2021								
	Cotisation 2022								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		35	
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
Références administratives : 320 50 027 043 256 256 A P						Montant de votre impôt		931	

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2023.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre et l'explicitation de vos droits en la matière, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures fiscales).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

